



U.C.S.A.cgt

Compte-rendu du CCE des 16 et 17 déc. 2014

Présent(e)s pour la CGT :

Abal-Kassim ALI COMBO (Mayotte 1ère), **Jean-Pierre BEAUNES** (Guyane 1ère), **Anne BERGER** (Pôle Sud-Est, Marseille), **Laurence CARPENTIER** (Pôle Nord-Est, Lille), **Philippe CORNET** (Pôle Nord-Est, Lille), **Fabrice CRAIG** (Guyane 1ère), **Daniel GAUDECHON** (Pôle Sud-Ouest, Montpellier), **Sophie GOUBIL** (Pôle Nord-Ouest, Nantes), **Jean-Hervé GUILCHER** (Pôle Nord-Ouest, Brest), **Annabelle IGIER** (Pôle Nord-Est, Reims), **Isabelle JOLY** (Pôle Sud-Est, Lyon), **Nathalie LAFEUILLE** (Pôle Sud-Ouest, Limoges), **Gaby LAURIER** (Martinique 1ère), **Katalina LUTUI** (Wallis et futuna 1ère), **Moinahouri MADI OUSSENI** (Mayotte 1ère), **Fernando MALVERDE** (Pôle Nord-Ouest, Vanves), **François MARLIN** (Martinique 1ère), **William MAUNIER** (Pôle Nord-Est, Metz), **Pierre MOUCHEL** (Pôle Sud-Ouest, Bordeaux), **Johny PAYET** (Réunion 1ère), **Aïda PRATTE** (Pôle Sud-Est), **Didier RICOU** (Polynésie 1ère), **Kamel TIR** (Pôle Sud-Est), **Tuliano TALO-MAFAIA** (Wallis et Futuna 1ère),

Représentant syndical : **Marc CHAUVELOT**

Experts: **Michel AMAND** (Filière de production, Rennes)
Claude GUENEAU (Rédaction Nationale France 3)



1. Situation générale.....	2
2. Rapport d'expertise	2
3. Budget 2015.....	3
4. Projet Info 2015	3
5. Plan de charge de la filière de production	4
6. Rattachement de France 3 Toutes Régions (FTR) à la direction du réseau France 3.....	4
7. Rattachement de la rédaction de Malakoff à la direction du réseau Outremer 1ère.....	4
8. Point d'étape sur le PDV	5
9. Information/consultation sur l'outil Ka-Sat (VCR).....	5
10. Bilan du 1% logement 2013.....	6
11. Journée de solidarité pour les journalistes dont l'organisation est décomptée en heures	6
12. Information sur l'avancement du projet I-Média	6
13. Information sur le renouvellement du parc de caméscopes de reportage.....	7
14. Information sur l'outil Planif.....	7



I. Situation générale

La fin de règne se rapproche pour Rémy Pflimlin, pas vraiment ménagé par le vrai-faux rapport du CSA paru fin novembre et la campagne médiatique stigmatisant France télévisions, sa gestion erratique, ses effectifs pléthoriques, ses salaires mirobolants, sa gabegie à tous les étages, etc.

Pour autant, à l'heure du bilan, nombreuses sont les zones d'ombre que la CGT a rappelées, comme l'impasse du financement, la mise à mal de notre industrie de programmes, l'absence de stratégie pour France 3 et les Outremer, l'épuisement des organisations...

Le PDG se félicite d'audiences plutôt favorables depuis septembre (28,4% pour le bouquet), surtout sur France 2 et France 5, permettant d'atténuer le déclin des recettes publicitaires en fin d'année. A noter le "miraculeux" succès d'audience de l'antenne d'Alsace (plus de 50% !) pour la venue du pape François à Strasbourg.

Mais cela ne doit pas occulter la réalité d'un réseau régional orphelin d'un véritable projet de développement même si Rémy Pflimlin répète, quasiment à l'identique, le discours prononcé devant le CSA... en 2010, comme de lancer une ou plusieurs chaînes de plein exercice en région sur le GR1.

Le PDG revient sur la révolution numérique et l'évolution des comportements. La TV de rattrapage dépassera le milliard de vidéos vues sur l'année. Les jeunes adultes (18-25

ans) ne regardent plus la télévision classique qu'1h30 par jour alors que la moyenne est de 4h. Pour répondre à cet enjeu de la consommation délinéarisée de la télévision, M. Pflimlin veut s'appuyer sur le Club des téléspectateurs qui compte plus d'un million de membres, pour mieux comprendre et répondre aux attentes des publics. Une façon de répondre à la concurrence de Netflix qui analyse les consommations et fait des propositions en rapport.

Sur la publicité, M. Pflimlin se veut optimiste et mise sur une stabilisation du marché de la télévision voire une progression des recettes. Il se félicite de voir avancer la réflexion sur l'élargissement de l'assiette de la redevance.

Concernant le rapport de Marc Schwartz, ancien directeur financier de France télévisions missionné par le gouvernement pour plancher sur la feuille de route du groupe jusqu'en 2020, il en annonce les trois axes principaux :

- différencier les contenus et s'adresser au plus grand nombre ;
- accompagner les nouveaux usages numériques ;
- finaliser l'entreprise unique...

Ces divers points stratégiques devront faire l'objet d'une présentation plus complète et détaillée aux élus dans le cadre d'un nouveau CCE début 2015.

2. Rapport d'expertise

Les experts du cabinet Secafi Alpha ont présenté un *rapport* de grande qualité pour éclairer les élus sur la situation économique de l'entreprise.

Pour ces bons connaisseurs du secteur, il est impératif que FTV puisse maximiser ses recettes commerciales par le rétablisse-

ment de la pub après 20h et assurer ainsi ses développements.

Il est aussi essentiel de maintenir et développer nos capacités de production et fabrication en interne dans un univers en plein bouleversement où la consommation non linéaire des contenus prend le pas sur la télévision classique. Maîtriser les approvi-

sionnements, détenir les droits des programmes que l'on finance, en assurer la circulation et la diversification, voilà des enjeux majeurs pour France télévisions, finalement bien peu assumés par une direction beaucoup trop timorée face aux lobbies de la production privée.

3. Budget 2015

Le budget 2015 est présenté dans un quasi équilibre, en dépit d'une équation financière toujours aussi périlleuse. Surestimation des recettes publicitaires, poursuite du plan d'économies drastiques et nouvelle amputation des recettes publiques. Un budget construit sur du sable et des larmes pour

les salariés comme l'ont souligné les élus dans [une motion \(voir ici\)](#) adoptée à l'unanimité et qu'ils ont demandé à transmettre aux membres du Conseil d'Administration.

A lire aussi le [compte rendu \(voir ici\)](#) de la commission économique.

4. Projet Info 2015

Le dernier CCE de l'année aura été marqué par la présentation en grande pompe (pas moins de 15 représentants côté direction !) du premier volet d'info 2015, le **projet** mégallo-industriel de T. Thuillier, le très ambitieux patron de l'info de France télévisions.

Principale innovation, le lancement sur le web d'une chaîne d'info en continu, dans la continuité de la plateforme numérique FTVinfo.

Pour le reste, le projet ne manque pas d'inquiéter, surtout du côté de la rédaction nationale de France 3, car c'est bel et bien sa disparition qui est programmée dans le cadre de cette fusion/absorption /liquidation...

Dans une organisation matricielle très centralisée, avec une logique d'éditions (matin/midi, soirée/nuit, week-end, chaîne info) alimentée par des services thématiques, la

direction veut regrouper les entités parisiennes dans une seule grande news factory regroupant tous les journalistes pour fabriquer toutes les éditions sur tous les supports. La dimension totalisante du projet est évidente, loin, bien loin des collectifs rédactionnels ayant un regard, une approche, une sensibilité, une vision du monde différentes, et qui permettent de garantir ce qu'on appelle le pluralisme.

Compte tenu du caractère lacunaire du projet et de son ampleur, les élus n'ont pas souhaité être consultés. La direction entend bien le mettre en œuvre en phases successives, prétendant qu'il est impossible de présenter une vision d'ensemble.

A noter la spectaculaire censure dont a été victime M. Copsidas, directeur adjoint de l'info, questionné sur l'aspect immobilier du projet. Le PDG lui a nettement coupé la parole et renvoyé à son rôle de figurant

muet. Il est vrai qu'en savoir un peu sur le réaménagement des locaux peut aussi en

dire long sur le niveau de l'emploi et des conditions de travail...

5. Plan de charge de la filière de production

Les élus ont pris connaissance du projet de plan de charge de la filière pour 2015. Ils se sont indignés de la décision de la direction financière de supprimer une fiction par site. Qu'une entreprise qui dispose d'un outil de production performant fasse le choix de le mettre en sous-activité parce qu'elle n'ose pas remettre en cause le chiffre d'affaires et les profits des producteurs privés est tout simplement aberrant.

A noter que cette décision intervient au moment où la commission culture du Sénat

affirme qu'il ne faut pas avoir peur d'ouvrir le débat sur l'intégration verticale (de la conception des programmes jusqu'à la détention et la commercialisation des droits) de la production chez les diffuseurs. Cherchons l'erreur...

Une [résolution \(voir ici\)](#) a été adoptée à l'unanimité des élus pour dénoncer ce sabotage et pour que les syndicats prennent le relais. Les personnels de la filière n'accepteront pas cette attaque déloyale contre leur outil de travail.

6. Rattachement de France 3 Toutes Régions (FTR) à la direction du réseau France 3

Le rattachement de France 3 Toutes Régions (FTR, 55 salariés) à la direction des réseaux de France 3 se justifie selon la direction par les liens qui existent déjà. Il s'agit de "*clarifier et simplifier les fonctionnements*" dit-elle.

Comme les salariés restent rattachés au CE du Siège, les élus du CCE ont renvoyé l'examen du point devant cette instance. Ils ont demandé que l'organigramme actualisé de FTR soit présenté à cette occasion.

7. Rattachement de la rédaction de Malakoff à la direction du réseau Outremer 1ère

La direction justifie ce rattachement organisationnel par l'élaboration d'un nouveau projet éditorial pour rénover le contenu de l'information à Malakoff. "*L'ambition est de recréer du lien avec un ré-ancrage dans l'ADN éditorial fondamental qui est l'Outremer.*" déclare Stéphane Bijoux, nouveau patron de l'info des Outremer.

Rien de plus précis pour le moment, en particulier sur l'articulation entre ce projet et l'information dans les Outremer 1ère, la ligne éditoriale et les budgets dédiés.

Les élus ont renvoyé l'examen de ce projet à la commission Outremer du CCE pour approfondissement.

8. Point d'étape sur le PDV

La mise en œuvre du PDV s'avère plutôt compliquée. Après avoir fait "le plus simple" avec environ 200 postes de niveau 1, il s'agit maintenant de réaliser le niveau 2, beaucoup plus ardu, puisqu'il faut faire coïncider les candidatures au départ (518 demandes) avec les 140 postes restants visés par le PDV pour parvenir à l'objectif de 340 postes (hors les 20 postes du G20, concernant les cadres supérieurs de l'entreprise).

Les départs ont principalement concerné le réseau de France 3, un peu moins les Outre-mers. En revanche, au Siège, il est plus difficile de trouver des volontaires, sans doute parce qu'on y aura moins "fléché" les candidats au départ.

La direction présente les mobilités à venir comme des opportunités et des promotions pour convaincre les salariés. Les élus veilleront à ce que ces incitations ne soient pas des injonctions.

S'agissant des salariés de l'AITV et du sous-titrage, la période de volontariat est

prolongée jusqu'au 31 décembre 2015. Pour les autres salariés, la période de dépôt des candidatures s'est achevée le 30 juin et le 31 octobre pour les reclassements externes mais les demandes de mobilité peuvent se manifester au-delà de cette date.

Au plan juridique, le tribunal administratif a rejeté le 14 octobre le recours en annulation de la Cfdt, de la Cgc et du Snj qui ont fait appel de cette décision. Questionné sur les éventuelles conséquences de cette procédure, M. Papet s'est fait menaçant : si le PDV est annulé, nonobstant la question des salariés déjà partis ou candidats au départ et de leurs indemnités, on passera très certainement à un plan de départ non volontaire.

Le DRH indique que les choses se déroulent dans le calendrier prévu et avec même un peu d'avance. Pourtant le budget 2015 a noté dans les aléas un retard potentiel dans l'exécution du PDV à hauteur de 15 M€.

9. Information/consultation sur l'outil Ka-Sat (VCR)

Le président de la commission nouvelles technologies fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 8 décembre à Paris ([voir compte rendu](#)). Cela fait suite à l'expertise sur l'outil et l'avis négatif très motivé de l'IC-CHSCT sur le sujet.

Un [rapport \(voir ici\)](#) dans lequel on apprend que le DRH des réseaux France 3 a déclaré en commission que *"tout JRI qui refuserait d'utiliser seul cet outil en reportage serait en faute professionnelle"*. Cela n'augure guère d'un déploiement en dou-

leur de la part de ce DRH, bien connu pour la brutalité de son management.

Un certain nombre d'aménagements techniques et ergonomiques du VRC ont été actés par la direction suite au rapport d'expertise. Elle n'exclut pas la possibilité d'une mise en œuvre à un seul JRI même si elle affirme que c'est un véhicule qui part avec une équipe de reportage, à savoir un JRI et un rédacteur. Sur certaines configurations il pourrait être possible qu'un technicien participe. Mais si cet outil est positionné en

Bureau Excentré, on imagine facilement que cela ne se fera quasi jamais ! Pas sûr non plus que cela fasse réellement gagner du temps aux équipes car l'exploitation elle-même de l'outil est chronophage en plus de réduire le temps dévolu au tournage et d'augmenter le stress lié à son exploitation.

Les élus se sont opposés à ce que ce VRC puisse remplacer un véhicule de reportage des rédactions car ce Dacia Duster n'est pas le meilleur choix en termes de sécurité (mauvais résultats aux crash tests).

Les élus du CCE ont adopté, à l'unanimité, un **avis négatif** ([👉voir ici](#)) sur le VRC – KA Sat.

10. Bilan du 1% logement 2013

Les élus ont rendu un avis sur le bilan du 1% logement. Des initiatives intéressantes mais qui gagneraient à être mieux parta-

gées avec les collaborateurs, en particulier dans les régions et les Outremer.

11. Journée de solidarité pour les journalistes dont l'organisation est décomptées en heures

Ce point, oublié par l'accord du 28 mai 2013, fait l'objet d'une simple présentation au CCE. La direction exerce une forme de discrimination à l'encontre des journalistes aux heures soit en leur supprimant 1 jour

de RTT sur 20, soit en les faisant travailler un jour férié.

Les élus ont demandé qu'un avenant soit négocié afin d'intégrer ce point à l'accord collectif.

12. Information sur l'avancement du projet I-Média

Le site pilote de Rennes a connu (et connaît encore) beaucoup de déboires avec la version 1 de l'outil. La direction explique que la version 2 sera stabilisée avec une meilleure ergonomie et un nouveau système qui privilégiera un développement unique plutôt qu'une addition de « briques ».

Il sera possible d'activer ou pas tout ou partie du système, afin de permettre, là où c'est nécessaire, un déploiement progressif, car pour un certain nombre de centres, ce sera un très grand changement. Pour ceux qui sont déjà en intermédiation, le change-

ment sera moins prononcé du fait d'un schéma de fonctionnement similaire.

I-Média gèrera les médias Info et Antenne dans un serveur unique. Le format sera le DV 25 mais il sera appelé à évoluer, sans doute vers le Mpeg-4 lors du passage à la HD.

Une version 2 est en cours de test à Lyon pour aboutir à la stabilité du système (mise à l'antenne, le 15 février), ce qui ne semble pas encore totalement acquis. Pour le déploiement, un développeur sera présent sur site afin d'ajuster le système aux probléma-

tiques techniques locales qui pourraient se présenter.

Trois modes secours seront possibles en fonction des pannes qui pourraient arriver, la plus grave étant le plantage du serveur central. Le but est de pouvoir assurer le JT dans tous les cas.

La direction a confirmé que la partie archivage était bien intégrée au projet mais que

des évolutions futures se feraient dans le cadre des évolutions de Sierra.

Sur les réticences de certains pôles à détacher des salariés référents pour former les salariés, la direction a rappelé que les pôles devront jouer le jeu, sauf à freiner le déploiement alors que l'objectif est de l'accélérer. Le déploiement dans les premiers sites démarrera au 1^{er} trimestre 2015.

13. Information sur le renouvellement du parc de caméscopes de reportage

Le directeur du projet explique que l'appel d'offres a été lancé. La demande porte sur les caméscopes, les systèmes de lecteur-enregistreurs, le support et la formation. Cela concerne tout France télévisions, pour l'information et les équipes programmes, hors fabrication Siège et filière de production. Le choix se portera sur une seule marque pour une gamme d'équipements, caméras lourdes et légères.

Les tests seront effectués sur les trois domaines, rédactions nationales, équipes régionales et ultramarines. Au démarrage, les tournages continueront en SD.

L'évolution des workflows dans les sites permettra ensuite de basculer à la HD.

Le marché est prévu pour 3 ans, renouvelable, et sera attribué dans le courant du premier trimestre 2015. Le déploiement commencera par les équipes du Siège. Rédaction de France 2 ou France 3 ? Cela dépendra de la marque retenue. Ensuite, le déploiement se fera au fur et à mesure des besoins. La direction explique qu'il y aura aussi nécessité de renouveler les caméscopes de production pour assurer une compatibilité.

14. Information sur l'outil Planif

Le projet initial, SIPLAN, a été abandonné. Seul le lot 1, la partie liée aux devis et commandes, a été développé et est maintenant déployé. La direction explique que le coût initial était prévu en 2009 à 4 M€. Deux ans après, l'addition était passée à 6,2 M€ et 6,5 M€ en 2013, date de la décision de réorienter le projet, en changeant d'équipe interne et de prestataire.

L'outil attendu reste le même ainsi que la base de gestion informatique Quantiq. La direction explique que le projet initial de

tout inclure était sans doute trop ambitieux, complexe et lourd, l'objectif n'étant pas d'aboutir à un Omega bis lent comme c'est le cas actuellement à France 3.

La version finale de PLANIF, le nouveau nom du projet, gèrera 6 fois plus de données sur le périmètre FTV en gérant plus de 8000 collaborateurs (hors fonctions support à horaires fixes).

PLANIF qui sera relié à PapyRHus, fonctionnera avec un serveur central. Si cette

solution technique s'avérait trop lourde en termes de flux de données, et donc trop lente, il faudra envisager une autre architecture de fonctionnement. Car l'objectif prioritaire est d'assurer un temps de réponse rapide aux requêtes des opérateurs, en plus d'assurer une ergonomie améliorée et répondant bien aux demandes des utilisateurs. On verra...

La recette est prévue à l'été 2015 pour un déploiement en priorité dans les Outremer où le besoin est le plus urgent. Puis suivront le réseau France 3, le Siège et la filière production. La trajectoire budgétaire est maintenant à 6,6 M€ et démontre bien que, contrairement aux idées toutes faites, la construction de l'entreprise unique n'entraîne pas de réductions de coûts immédiats, bien au contraire...

Paris, le 22 décembre 2014

vos élus  se tiennent à votre disposition
et vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année